



BNSP - GIS n°5



Par le Commandant Yoro NDIAYE, Commandant  
le Groupement d'Incendie et de Secours n°5

## PRESENTATION DU GROUPEMENT D'INCENDIE ET DE SECOURS N°5 (GIS n°5)



Les populations de la partie septentrionale du Sénégal sont confrontées depuis plusieurs décennies, à des aléas qui bouleversent leur cadre de vie, voire leur environnement. Ces aléas de nature diverse, inondations, pluies hors saison, feux d'habitations ou de brousses, accidents subaquatiques, de la circulation et autres catastrophes, qu'elles soient naturelles, technologiques ou anthropiques, exacerbés par les manifestations dues aux changements climatiques, font que les populations de cette zone géographique sont de nos jours fortement vulnérables.

Et face aux nombreux impacts qui découlent de ces aléas, des stratégies ont été mises en place par l'Etat. Mais celles-ci évaluées, doivent être renforcées en vue d'améliorer leur capacité d'adaptation et de réaction, avec pour ambition de réduire la vulnérabilité des sociétés, en intégrant les populations au cœur de ces stratégies liés à la gestion du risque.

Ainsi, au regard de la recrudescence de ces catastrophes qui se manifestent périodiquement et de caractère imprévisible, les capacités de l'Etat à protéger ses populations, à sauvegarder leurs biens et leur environnement, sont largement interpellées.

C'est dans cette optique, qu'à travers le décret n°2012-1434 du 13 décembre 2012, érigeant le Groupement National des Sapeurs-Pompiers en Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers et qui fixe son organisation, que l'évolution capacitaire de cette institution, bras véritablement armé de la Protection Civile, indispensable à l'atteinte des objectifs de défense et de protection civile, crée-t-elle également des exigences d'organisation et de ressources. Et, c'est en fait, dans le cadre de la conceptualisation de cette stratégie générale de sécurité qu'une formation organique opérationnelle a été mise en place dans cet axe nord du Sénégal...

**LE GROUPEMENT D'INCENDIE ET DE SECOURS N°5.**

## I – PRESENTATION GENERALE :

Le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 (le GIS n°5) est un Corps de Troupe Opérationnel, déconcentré de la Brigade Nationale des Sapeurs - Pompiers, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2013 par arrêté ministériel n°013212/MINT/CAB/BNSP du 31 décembre 2012, en application des dispositions des articles 3, 11 et 12 du décret n°2012-1434 du 13 décembre 2012, érigeant le Groupement National des Sapeurs - Pompiers en Brigade Nationale des Sapeurs - Pompiers et fixant son organisation.

Son Etat - major est implanté à Saint-Louis, au 374 avenue Jean Mermoz, dans le quartier Nord de l'île.

### 1.1 - Limites et Caractéristiques de la zone de responsabilité :

Le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 (GIS n°5) est territorialement compétent sur l'étendue des régions administratives de Saint-Louis, de Louga et de Matam (figure 1).

Le secteur d'intervention du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 couvre un espace important du secteur de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, soit une superficie de **77.848 Km<sup>2</sup>**, représentant plus du tiers du territoire national.

Il s'étend sur la route nationale n°2, **du village de Thieumbeul** dans la Commune de NDande, à la sortie de Mékhé, **au village de Bondji** dans la Commune de Bokiladji, à l'entrée de Bakel.

Le secteur du GIS n°5 situé dans la partie septentrionale du Pays, est limité :

- **au Nord et à l'Est** par le Fleuve Sénégal, frontière naturelle avec la République de Mauritanie ;
- **au Sud** par les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaffrine et Tambacounda ;
- **à l'Ouest** par l'Océan Atlantique



**Figure 1 – Secteur de responsabilité du Groupement d'Incendie et de Secours n°5**

Le secteur se distingue par son histoire très riche, sa culture multidimensionnelle, ses activités agro-pastorales, piscicoles et touristiques. Il est soumis à des conditions climatiques et météorologiques diverses.

Ce milieu très cosmopolite est constitué de différents groupes ethniques.

Cette zone de responsabilité du Groupement d'Incendie et de Secours n°5, couvre un secteur très étendu doté d'une configuration géomorphologique où se manifestent des îles et îlots de dimension très variable. La conception immobilière est dominée par des constructions anciennes de type colonial dans les grandes villes, malgré le développement urbain. Mais en milieu rural, les habitations édifiées en banco, sont fragilisées par le temps. Ainsi dans le secteur, se présente un cadre architectural à trois (03) niveaux :

- Des centres urbains caractérisés par une implantation anarchique des populations. Dans les faubourgs des villes, se dressent de nouveaux types de quartiers, appelés « Fakh deuk », où les populations s'implantent avec des types d'habitation très précaires (paillotes et huttes) ;
- Une zone semi-rurale en expansion, avec un développement urbain spontané, du fait de la croissance du secteur agricole, de l'implantation des industries agro-alimentaires et de la présence de multiples projets, liés aux activités des populations ;
- Une zone rurale traditionnelle où sont implantés des villages et hameaux, dans lesquels les populations s'activent pour la plupart dans le domaine de l'élevage, principalement dans l'île à Morphil, le Dandé Mayo et la zone sylvo-pastorale.

Les caractéristiques physiques du secteur sont définies par :

**1- Un climat** de type sahélien avec des alizés continentaux, chauds et secs. L'influence de la mer fait que les températures sont modérées et adoucissantes, à l'ouest du secteur, tandis que le reste de la zone présente des températures élevées, sec et aride, particulièrement dans le Djiéry et le Ferlo, avec un phénomène d'évapotranspiration très accentué. La proximité du désert favorise la présence permanente des vents de sable.

**2- Un potentiel hydraulique** qui donne au secteur son caractère amphibie, formé par les eaux de surface et les eaux souterraines. En effet, la zone de responsabilité du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 est une zone amphibie, du fait de son importante hydrologie. Hormis la présence de l'Océan Atlantique qui borde toute la partie Ouest du secteur, la zone est couverte par un volume d'eau très important, dont le Fleuve Sénégal qui longe le secteur sur près de 500 km, avec ses nombreux défluent et affluents, les Lacs et marigots qui gravitent dans tout le secteur.

Il faut noter la présence dans le secteur :

- ✓ **l'Océan** dans sa partie ouest, borde les régions de Saint-Louis et Louga.
- ✓ **le Fleuve Sénégal** qui longe les régions de Saint-Louis et Matam, avec ses affluents et défluent :
  - dans le Delta : *le Ngalam, le Djeuss, le Lampsar, le Kassack, le Khar, le Gorom, le Dlouj, la taouyé, le Tiguet, le Diemsah, le Kaulour, le Diolar, le Dieubemdou, le Diovol, la Nathié, le Niéty Yone*
  - dans la Vallée : *le Doué et le Gayo*, dans l'île à Morphil, *le Ngallenka* dans le Walo
- plusieurs autres cours d'eau se développent durant les crues dans l'île à Morphil, dont le plus important est *le Balérou*, mais aussi dans le Dandé Mayo. Vers Matam, le fleuve Sénégal borde la région sur près de 200 km avec ses principaux défluent à savoir, *le Diamel et le Dioulol*.
- ✓ **des Lacs** avec :
  - vers Richard-Toll, NGuith et Keur Momar SARR, **le Lac de Guièrs**, un des sites les plus importants, constituant la principale réserve du pays, alimentant la capitale en eau potable.
  - dans le Delta, *les Lacs de Djoudj ou Grand Lac, de Khar, du Lamantin, de Bountou Ndieugue*,
- ✓ **les Trois (3) Marigots** : *le Khant, le Nguisset et le Ndiasséou*, dans la vallée de Ndiawdoune.

**3- Plusieurs sites naturels** y sont implantés, grâce à la richesse de son écosystème et l'importance de ses plans d'eau (figure 2). Ces sites sont constitués par les réserves de faune à Ndiel et Gueumbeul, les parcs nationaux à Djoudj et de la Langue de Barbarie et de la Langue de Barbarie, ainsi que les réserves sylvo-pastorales du Dahra et du Ferlo.



**Figure 2 – Les réserves et parcs du secteur du Groupement d'Incendie et de Secours n°5**

#### 4- Une typologie des sols à 4 aspects :

La morphologie du secteur permet de distinguer :

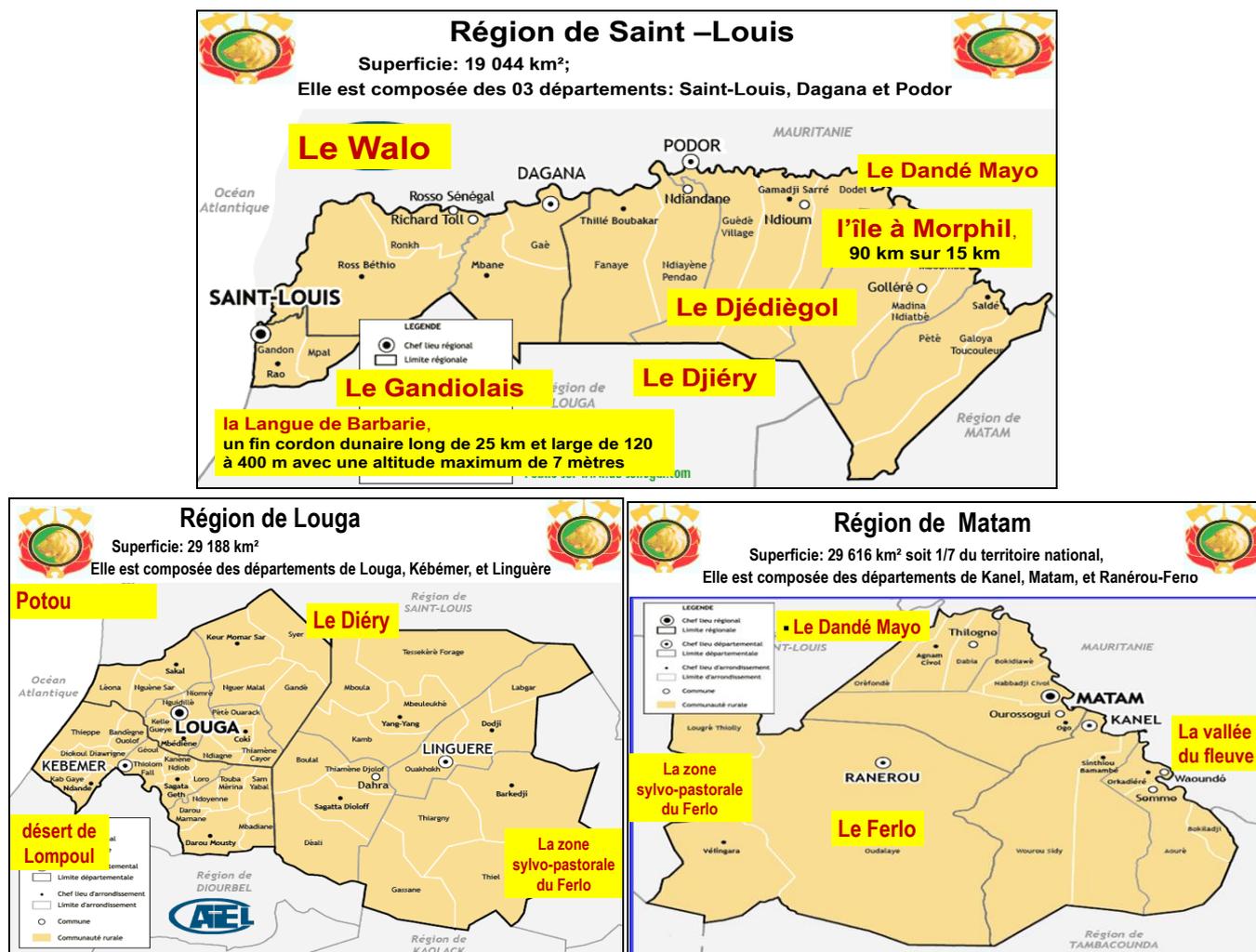
- les sols des berges du fleuve et des marigots appelés « FALO » de texture sableuse à sablo-argileuse ;
- les sols des levés fluvio-deltaïques appelé « FOONDE » moins argileux que les Hollaldés;
- les sols lourds des cuvettes de décantation appelés « HOLLALDE », soumis à une submersion de longue durée. Ce sont des sols dont la teneur en argile dépasse 35%
- les sols dunaires du Djiéry et du Ferlo, de texture essentiellement sableuse (Dior) avec un taux d'argile faible.

L'état des sols permet de diviser le secteur en deux zones particulièrement différentes :

- La partie Nord du secteur longeant le fleuve Sénégal, couvre les zones naturelles du **Walo** et du **Dandé Mayo** (dans le Fouta). Mais une zone intermédiaire communément appelée le **Djèdiègool**, longe la route nationale n°2. Dans cette zone sont implantées d'importantes localités. Les sols sont halomorphes, argileux, marécageux et régulièrement inondés.

A l'intérieur de cette partie septentrionale du Pays, se situe deux zones géographiques très spécifiques :

- au nord, dans le département de Podor, une bande de terre longue de 90 km et large de 15 km, l'**île à Morphil**.
- dans sa partie Ouest, se trouve **la Langue de Barbarie**, un fin cordon dunaire situé à l'ouest de Saint-Louis, né de l'affrontement du fleuve et de l'océan, long de 25 km et large de 120 à 400 m avec une altitude maximum de 7 m.



**Figure 3 – Cartographie des zones naturelles du secteur**

- le Sud du secteur présente une configuration différente. Les sols sont des terres de texture sableuse et sablo-argileuse par endroit, dans le **Diéry**, le **Ferlo**, et le **désert de Lompoul**, prolongé vers le littoral atlantique par la zone dunaire des **Niayes** (le Gandiolais et le Potou).

**5- La desserte du secteur** est assurée par des voies de circulation routière, aérienne et fluviale.

**Des routes nationales** très importantes assurent la desserte de tout le secteur :

- la RN n°2, depuis Thieumbeul dans la Commune de NDandé à Bondji celle de Bokiladij ;
- la RN n°3, à partir de Touba, passant par Dahra, Linguère, Ranérou et Ourosogui;
- la RN n°7 par Kanel dans le Matam, vers Bakel et Tambacounda.

**Des routes secondaires** sont aménagées pour accéder vers de localités importantes bordant le Fleuve comme Diamo, Gandiol, Rosso, Dagana, Podor, Matam, etc.

A l'intérieur des terres, les localités comme Darou Mousty, sont également desservies.

**Des infrastructures routières** très importantes sont aménagées pour favoriser la mobilité urbaine.

• **A Saint-Louis :**

- Le pont Faidherbe, ouvrage métallique, long de 511 mètres, restauré en 2011,
- Le pont Moustapha Malick Gaye, une structure de 100m, dessert la Langue de Barbarie.
- Le pont Masseck N'Diaye, long de 150m, effondré en 2007, réhabilité en 2014.

• **A Podor :**

- Le pont Seydou Nourou TALL à Guia, reliant Podor ;
- le Pont de NGouye ;
- le Pont de Médina NDiathbé, desservant Cas-Cas ;
- le Pont de Mboyo, pour accéder dans l'île à Morphil, à partir de Diatar ;
- le pont de NDioum réalisé en 2014 et le pont en construction à Alwar, pour desservir l'île à Morphil ;
- les ponts prévus dans le reste du secteur, dont à Fanaye, etc....

• **A Richard-Toll :**

- le Pont de Guidakhar dans la commune de Richard-Toll ;
- le pont sur la Taouye à Richard-Toll

- **A Matam :**

- le Pont de Matam entièrement réhabilité en 2013,
- les ponts de Diamel, de Thiangol Mongol, de Nawel et de Waoundé ;

Par ailleurs, compte tenu de l'importance hydrologique, la position géographique de certaines localités, exacerbées par la proximité frontalière avec la Mauritanie, plusieurs **points de passage** fluvial par des embarcations légères, sont observés dans le secteur, dont une grande partie non surveillée.

De nombreux **Bacs** favorisent la liaison fluviale et particulièrement dans la région de Saint-Louis :

- Dans le Dagana : à Rosso et Khairé ;
- Dans le Podor : à Fanaye, et dans l'île à Morphil qui est desservie par 10 bacs dont :
  - Trois (03) bacs automoteurs : Ndoum, Nianga-Edi, Galoya.
  - Sept (07) bacs à treuils : Dimât, Guédé Village, Alwar, Thielaw, Dodel, Guelonga, Wordé.

**Des aires d'atterrissages** sont implantées dans le secteur, dont un aéroport à Saint-Louis et des aérodromes à Podor, Oourossogui, Linguère et Richard-Toll (avec une piste privée de la CSS).

Hormis Saint-Louis, toutes ces aires de poser disposent des pistes latéritiques non balisées.

**La navigabilité du fleuve Sénégal** favorise le flux d'embarcations légères dans tout le Delta et dans la vallée. Aussi, le trafic fluvial reste-t-il caractérisé par la présence d'un bateau de plaisance, le **Bou El Mogdad**, qui navigue de Saint-Louis à Podor pour les besoins du tourisme.

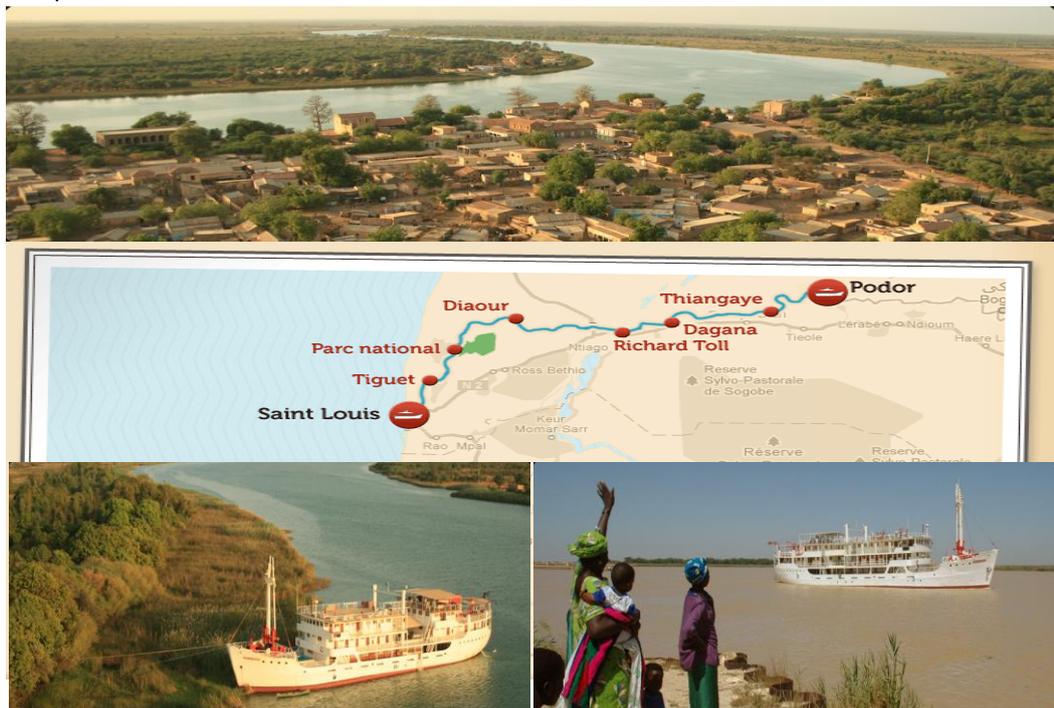


Figure 4 – Le Bou El Mogdad « Un navire magique navigant sur le fleuve Sénégal ».

6- Des ouvrages hydrauliques ont été aménagés :

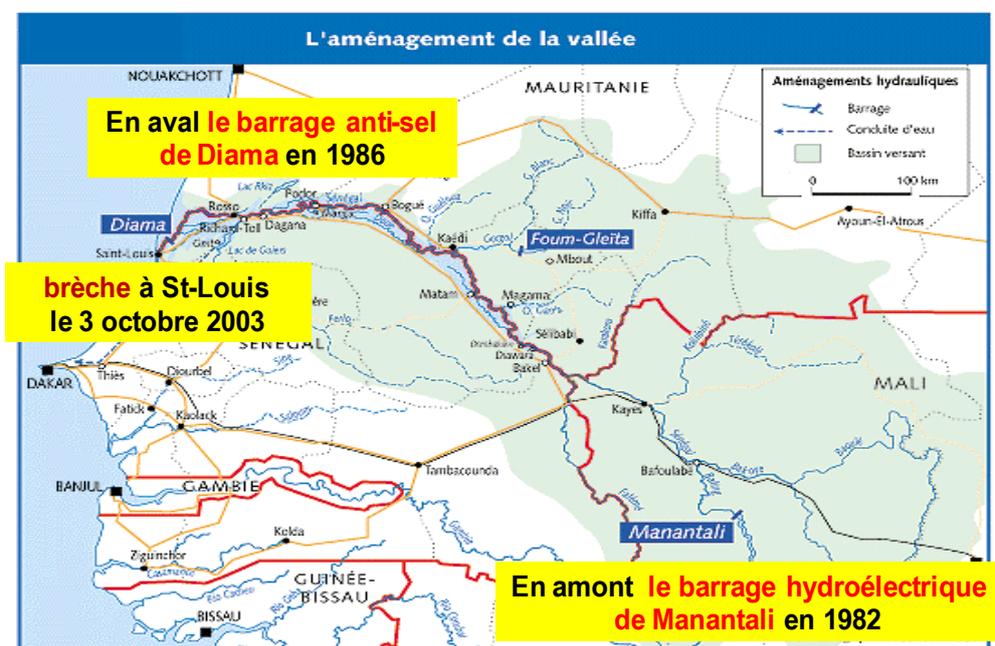


Figure 5 – Le bassin versant du fleuve et les ouvrages hydrauliques

Pour remédier aux effets des conditions climatiques défavorables, atténuer la réduction dramatique des écoulements et assurer une meilleure maîtrise des ressources en eau, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés sur le fleuve. Ainsi, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) y a construit, en amont du bassin-versant, le **barrage hydroélectrique de Manantali** en 1982 au Mali, à 1400 km environ de Saint-Louis et en aval le **barrage anti-sel de Diama** en 1986 à 26 km de Saint Louis (figure 4).

Le 03 octobre 2003, face à un important risque d'inondation de la ville de Saint-Louis, un **canal de délestage** de 4 m de large sur 1,5 m de profondeur (figure 6) a été ouvert dans la Langue de Barbarie, à 7 km au sud de la ville, pour faciliter l'écoulement du fleuve vers l'Océan. Cette ouverture, réalisée dans l'urgence sans digue permettant sa stabilité pour sauver Saint-Louis menacée par les inondations, est devenue la nouvelle embouchure du fleuve. Elle ne cesse de s'élargir depuis son ouverture à cause de l'action combinée des houles et des eaux du fleuve qui se déversent en mer. En effet, deux (02) autres brèches, ouvertes naturellement entre octobre et novembre 2012, se sont raccordées à l'ancienne.



**Figure 6 – un canal de délestage ouvert dans la Langue de Barbarie**

De quatre (04) mètres au moment de l'ouverture, le canal a atteint de nos jours près de 5000 mètres de large. L'érosion est aujourd'hui très importante dans la partie sud, entraînant la disparition des filaos et des dunes. Il s'y ajoute la salinisation inquiétante de la nappe phréatique qui a entraîné le déclin de bon nombre de cultures. Mais plus inquiétant encore, cet élargissement continu de la brèche a entraîné la disparition progressive des villages de Doune Baba DIEYE, Keur Bernard, des campements touristiques « El Faro Gandiol » et « Océan Savane », et constitue une menace réelle pour la ville de Saint-Louis, et les villages de NDell MBam, Pilote Barre, Tassinaire Gandiol, Mouit, Mboumbaye, etc....

### **1.2 - Les risques du secteur :**

Les caractéristiques du secteur font de la zone opérationnelle du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 un espace géographique à risques multiformes. Tous les risques qui y surviennent, peuvent être classés en fonction de leur nature, de leur fréquence d'apparition et de leur gravité. De fait, la menace est permanente.

Ainsi, au regard de ces situations complexes et spécifiques, accentuées par la mobilité des populations, les unités du GIS n°5 sont largement interpellées pour assurer la gestion des risques du secteur.

Cette couverture du secteur est particulièrement liée aux risques suivants :

- Les accidents de la circulation routière;
- Les accidents d'aéronefs avec la présence des aérodromes ;
- Les feux d'habitations, de marchés, de villages, de brousse avec l'importance du tapis herbacé ;
- Les risques environnementaux : inondations, raz-de-marée, crues, érosion côtière, etc. ;
- Les noyades : baignades isolées dans la mer et dans les cours d'eau ;
- Les chavirements de pirogues, occasionnant de nombreuses pertes en vies humaines ;
- Les ruptures d'ouvrages : ponts, barrages, routes et digues... ;
- Les effondrements de bâtiments : habitations très vétustes où en banco dans le monde rural ;
- Les risques épizootiques où épidémiologiques ;
- Les risques liés aux grands rassemblements humains : cérémonies religieuses et culturelles multiples ;
- Les autres incidents liés à l'exploitation agro-industrielle dans le secteur.

En fait, il est important de noter que les caractéristiques physiques et géomorphologiques du milieu favorisent la présence de risques multiples et de natures diverses. Aussi, amènent-elles le Groupement à mettre en place un concept d'engagement adapté aux moyens.

Cette tactique opérationnelle permet de répondre au mieux aux exigences du service et remplir les missions de secours et d'assistance par une couverture efficace du secteur.

### III – MISSIONS :

Le cadre général d'emploi de la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers précise son rôle et sa place dans l'architecture institutionnelle et opérative de la défense et de la protection civile au Sénégal.

En fait, il est clairement établi que quel que soit l'accident, le sinistre ou la catastrophe sur le territoire national, seule la BNSP peut constituer le noyau opérationnel devant assurer la sécurité des personnes et la préservation des installations, ressources et biens.

A cet effet, le continuum prévention-prévision et opérations constitue le levier stratégique de la définition des missions confiées à la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP) dans le cadre de la gestion la protection des personnes ainsi que la conservation des installations, des ressources et des biens publics et privés.

Or dans sa zone de responsabilité, les missions du Groupement d'Incendie et de Secours N°5 recoupent totalement celles de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP). Ainsi, conformément à l'arrêté n°013212/MINT/CAB/BNSP du 31 décembre 2012, le GIS n°5 est chargé, dans les limites de son secteur d'intervention, des secours et de la protection tant contre les incendies que contre les périls ou accidents de toutes natures menaçant la sécurité publique.

A ce titre, il est particulièrement chargé :

- de la prévention et la prévision des risques pour la protection des personnes, des biens et des installations stratégiques;
- des secours d'urgence et de la lutte contre les incendies, les périls et les accidents de toutes natures pouvant menacer la sécurité publique.

Dans le cadre de ses missions, le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 concourt avec les autres services concernés implantés dans sa zone de responsabilité, à la gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement.

Il est également chargé d'assurer la formation des personnels de sécurité des établissements et entreprises publiques et privées ainsi que la sensibilisation des populations en matière de protection civile, et de participer à l'alimentation en eau des populations, en cas de pénurie en relation avec l'hydraulique et la Société des Eaux du Sénégal.

Aussi, l'exécution efficiente de ces missions du GIS repose-t-elle sur la maîtrise des 04 grandes fonctions stratégiques et le respect des 04 grands principes d'emploi.

- Les grandes fonctions stratégiques sont :
  - l'anticipativité
  - la protection et la sauvegarde,
  - la permanence des secours et la projection;
  - le soutien à la diplomatie.
- Les principes d'emploi sont:
  - l'anticipation stratégique;
  - la cohérence des buts;
  - la maîtrise des risques;
  - la prééminence de l'homme sur le matériel.

Et, l'exécution de ces missions repose-t-elle sur la maîtrise des principes fondamentaux qui définissent le « concept d'emploi des forces et le champ doctrinal de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers ». Ces principes guident l'emploi des unités du Groupement dans la poursuite des objectifs assignés, qui visent à obtenir « le bon effet, par le moyen adéquat, dans le meilleur cadre espace temps ».

### II – ORGANISATION DE LA FORMATION :

#### Composition organique :

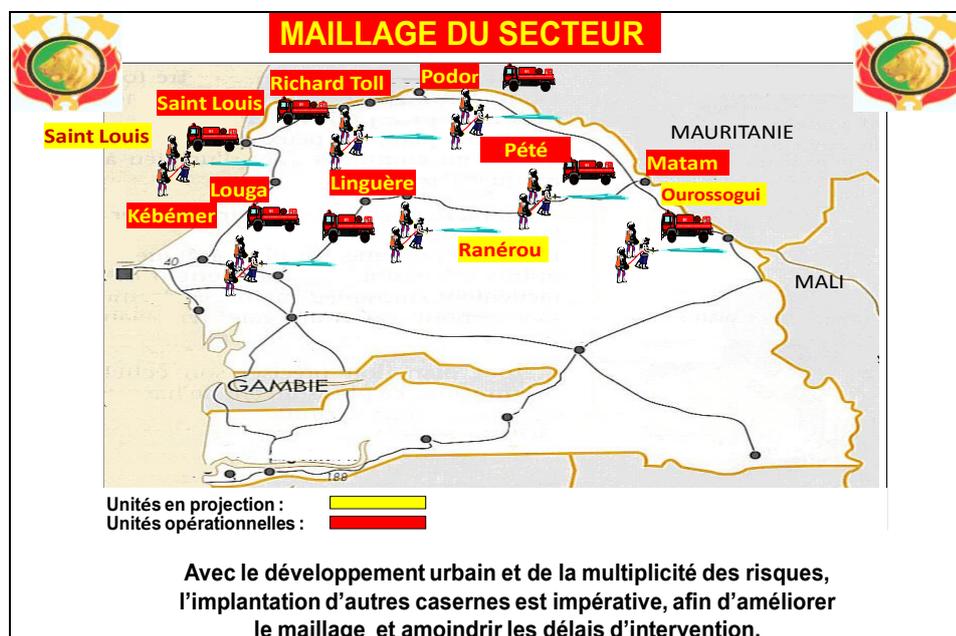


Figure 6 – le maillage du secteur de responsabilité du Groupement d'Incendie et de Secours n°5

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n°013212/MINT/CAB/BNSP du 31 décembre 2012, le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 est composé de plusieurs formations organiques :

- Un Etat-major, avec ses différents services annexes ;
- La 51<sup>ème</sup> Compagnie d'Incendie et de Secours ;
- Un Centre Principal d'Incendie et de Secours à Saint-Louis ;
- Un Centre Secondaire d'Incendie et de Secours à Richard-Toll,
  - La 52<sup>ème</sup> Compagnie d'Incendie et de Secours ;
- Un Centre Principal d'Incendie et de Secours à Louga ;
- Un Poste d'Incendie et de Secours à Linguère ;
  - La 53<sup>ème</sup> Compagnie d'Incendie et de Secours
- Un Centre Principal d'Incendie et de Secours à Podor ;
- Un Poste d'Incendie et de Secours à Matam,
- Un Poste d'Incendie et de Secours à Pété.

Mais, en vue de rapprocher davantage les unités des populations, le Commandement de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers dans sa ferme volonté de développer le maillage, cherche à implanter d'autres formations dans le secteur du Groupement d'Incendie et de Secours n°5, dans les localités ci-après :

- à Kébémér, dans la région de Louga ;
- à Ranérou et Ourosogui ou éventuellement à Semmé et Kanel, dans la région de Matam ;
- dans le Faubourg de Sor à Saint-Louis ;
- éventuellement à Ndioum et Thillé Boubacar dans le Podor, ainsi que dans plusieurs autres villes.

Compte tenu de la configuration du milieu doté d'un important réseau hydrographique, les unités disposent d'éléments opérationnels, spécialisés dans la gestion des opérations subaquatiques : le Groupe de Recherche et d'Exploration et de Plongée.

Ces cellules organiques sont équipées de matériels spécifiques leur permettant d'opérer dans le secteur. Cependant, du fait de la complexité du secteur maritime et de la situation qui prévaut au niveau du canal de délestage, leur engagement au niveau de l'océan est limité.

### **Concept d'engagement :**

La situation démographique du milieu, exacerbée par sa configuration géomorphologique et ses conditions climatiques défavorables, amènent les populations à solliciter un soutien sécuritaire pour tout événement qui survient dans le secteur. Ces demandes de secours sont liées en fait, à la présence de risques permanents et évolutifs du fait de l'importante mobilité des populations.

Et les aléas ne présentent jamais la même configuration. Leur gestion requiert donc une démarche proactive et intégrée pour permettre une action rapide et professionnelle dans une situation d'urgence. Or, la gestion du secteur couvert par le GIS n°5 suscite un engagement permanent des services de sécurité, aussi bien pour la gestion des inondations que pour celle des plans d'eau. Mais, il faut également prendre en compte les incendies et les accidents de la circulation, de par les ravages qu'ils engendrent et des désolations qui en découlent au détriment des populations du secteur.

C'est pourquoi, le continuum prévention-prévision et opérations reste le levier stratégique de la définition des missions confiées au Groupement d'Incendie et de Secours n°5 dans la gestion du milieu. Et, les unités qui composent la formation restent très disponibles pour la gestion des différents risques pouvant menacer la sécurité publique, dans une parfaite collaboration avec les autorités administratives et les autres forces de sécurité.

Ainsi, de l'analyse des activités du Groupement d'Incendie et de Secours n°5, il en ressort qu'avec les ressources humaines et matérielles dont-il dispose, arrivent dans l'ensemble à honorer les demandes de secours courantes et de remplir les missions qui lui sont dévolues.

A ce titre, le fonctionnement opérationnel du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 dépend t'il sur :

- Une couverture opérationnelle adéquate : maillage de la zone de responsabilité
- Une permanence des secours: 24 / 24 sur l'étendue du secteur.
- Une liaison adaptée et permanente pour la bonne coordination des opérations
- Une conception générale de l'action basée sur :
  - des interventions rapides, voire par anticipation;
  - un appui réciproque des formations (Compagnies, Centres de secours et Postes d'Incendie) ;
  - un pré positionnement des moyens opérationnels : inondations, grands rassemblements humains,
- Un service spécial : Le GREP pour les opérations subaquatiques avec l'importance du plan d'eau
- Une hiérarchisation des responsabilités: dans chaque formation du Groupement.

Au regard de cette organisation, les unités du GIS n°5 répondent à toutes les sollicitations, des populations du secteur, quelque soit la nature, le lieu et la période, nonobstant les difficultés engendrées par la situation du milieu et l'état des moyens.

Elles restent très disponibles pour la gestion des différents risques pouvant menacer la sécurité publique et s'adaptent à toutes les situations mais en priorité celles pouvant occulter un danger pour la sécurité des populations, dans le cadre de l'exécution de leur mission. Et, afin de rapprocher davantage les secours des populations dans le cadre de la réduction de leur vulnérabilité, une nouvelle formation a été créée dans la localité de Pété, le 31 décembre 2014. Cette formation qui porte l'appellation de « Poste d'Incendie et de Secours » est fonctionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Toutefois, le développement de la capacité opérationnelle des unités du GIS n°5, devra être le souci constant des collectivités locales qui par le biais de la coopération décentralisée se doivent de participer à la gestion de la sécurité de leur population. Cette action participative aura pour objectif de soutenir les formations sur le plan matériel, afin de les appuyer dans l'exécution de leurs missions régaliennes, et les permettre de rayonner dans ce secteur pour des interventions promptes et efficaces au bénéfice des populations. Car l'amélioration des ressources matérielles constitue l'élément potentiel qui détermine la capacité opérationnelle du Groupement d'Incendie et de Secours n°5.

Néanmoins, grâce à une synergie d'actions de ses unités, le dévouement et le professionnalisme de ses personnels, et grâce à une doctrine opérationnelle adaptée à ses moyens, le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 parvient à minimiser les difficultés et assure avec efficacité et sérénité la sécurité des personnes et la préservation des installations, des ressources et des biens pour tout ce qui concerne les incendies, les secours à victimes, la protection de l'environnement et en sommes, pour tout événement menaçant ou pouvant réduire leur vulnérabilité.

Cependant, les opérations de secours sont assurées avec efficacité dans une parfaite synergie avec les forces de défense et de sécurité, les autres institutions sanitaires du secteur, tout en favorisant la coopération locale.

Ainsi, pour pallier à l'insuffisance des moyens pour la gestion simultanée d'interventions, les unités du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 sont soutenues par les autres moyens publics et privés du secteur (Régions Médicales, SUMA, SAMU, Eaux et Forêts, ASECNA, Hydraulique, Compagnie Sucrière Sénégalaise, Capitainerie du Port, etc.).

Mais, Il est important de reconnaître que face aux divers aléas qui se manifestent dans le secteur, les populations sont relativement vulnérables. Et, divers facteurs participent à cette vulnérabilité. Ils sont liés à l'environnement urbain (densité, croissance démographique, urbanisation incontrôlée galopante, imperméabilisation du sol, etc.) et sa gestion, ainsi qu'à la pauvreté avec tous ses corollaires, et à la sensibilité aux catastrophes naturelles, notamment les inondations. Mais l'ambition est de réduire la vulnérabilité à la base, en intégrant les populations au cœur des stratégies de développement et de gestion urbaine des risques liés aux aléas. Car comme le dit le dicton « *Faagarou moo geun Faajou* ».

## **CONCLUSION :**

En définitive, force est de constater que la spécificité du secteur correspondant aux limites administratives des régions de Saint-Louis, de Louga et de Matam, révèle toute la complexité de la mission qui nous est assignée, avec pour corollaire assurer la protection des populations, la sauvegarde de leurs biens et la gestion de leur environnement. Or, l'exécution de cette mission, face à des risques très spécifiques, défendus par des moyens matériels limités et éprouvés, rencontre des difficultés que le Commandement de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers cherche à résoudre progressivement en vue de développer la capacité opérationnelle de la formation.

Cependant, nonobstant ces difficultés, le Groupement d'Incendie et de Secours n°5 bénéficie d'un potentiel humain engagé et très disponible, animés d'une volonté inébranlable et des perspectives prometteuses pour un meilleur service au bénéfice des populations.

Mais, face à la multiplicité des aléas et à la probabilité de l'apparition d'événements nuisibles ou de pertes prévisibles (morts, blessés, biens, moyens d'existence, rupture de l'activité économique, dommages sur l'environnement) suite à des interactions entre aléas naturels ou anthropiques et conditions de vulnérabilité, la prise de mesures préventives et prévisionnelles devient impérative dans le secteur. Et pour répondre à cette situation, une synergie d'actions des différentes forces de sécurité s'impose-t-elle, mais également des autorités pour la prise de mesures, afin de réduire la vulnérabilité des populations dans les régions de Saint-Louis, de Louga et de Matam.

A cette fin, et dans la perspective d'accroître les capacités de réaction des unités de Sapeurs-Pompiers, de leur permettre d'assurer une bonne couverture de leur zone de responsabilité et de remplir leurs missions avec efficacité et célérité, il est important que les collectivités locales s'impliquent davantage par des actions participatives pour accompagner la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers. Ces actions devront répondre à la politique engagée par le bras véritablement armé de la Protection Civile en vue de rapprocher encore plus les secours des populations, par l'implantation de nouvelles casernes dans le secteur afin de favoriser le maillage complet de notre zone d'intérêt opérationnel, pour une meilleure prise en charge de la gestion sécuritaire du secteur.